Agro-chimie - Sandoz sème à tout va

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **23 (1986)**

Heft 804

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1022690

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Agro-chimie – Sandoz sème à tout va

Qui tient le blé tient le pain. Et qui tient la semence sélectionnée tient le blé. Ce sont désormais les producteurs et marchands de graines qui gouvernent l'alimentation de l'humanité, plus végétarienne qu'on l'imagine.
En juin et juillet 1980, DP (nos 551 et 553) avait déjà attiré l'attention de ses lecteurs sur la mainmise de l'industrie, chimique principalement, sur le business des semences, sur la base du rapport canadien dû à Pat Roy Mooney (Les semences de la terre, **Ottawa, 1979).**
Aujourd'hui, nous revenons sur cet important sujet, à la lumière des développements récents, en particulier chez Sandoz, l'une des plus grandes firmes industrielles dans cette branche nouvelle, aux frontières de la biotechnologie, du marketing agricole et de la stratégie alimentaire.

Dès la plus haute Antiquité, les cultivateurs ont réservé une partie de chaque récolte pour les semailles de la campagne suivante. Immémoriale sagesse des paysans de tous les temps et de partout. En vidant les greniers à semences, les grandes famines ont historiquement démontré — comme aujourd'hui au Sahel — l'importance des réserves de grains constituées autant par instinct de survie que par esprit de prévoyance.
Mais cette double motivation a faibli avec le développement des marchands de semences d'abord, présents depuis bientôt deux siècles en Europe et une centaine d'années aux Etats-Unis. Désormais, les cultivateurs des champs, comme ceux des jardins, achètent leurs graines dûment sélectionnées et normalisées. Le plus souvent, c'est la loi qui a voulu cette rationalisation, garantie de la pureté des obtentions végétales, mais aussi cause d'érosion génétique: l'humanité tire désormais le 95% de son alimentation d'une trentaine de plantes, dont huit représentent les 3/4 de l'apport énergétique du règne végétal. A eux trois, le blé, le riz et le maïs constituent le 75% de notre consommation céréalière*.
Tout naturellement, ces trois céréales ont capté l'attention des sélectionneurs et autres manipulateurs de graines. Par croisements successifs, ils ont développé des «hybrides», variété combinant haut rendement et — en principe — bonne résistance aux maladies. Les effets sont spectaculaires comme en témoigne l'essor du froment «Probus» dans les années soixante en Suisse, ou du fameux blé «Arina» aujourd'hui, au détriment des quelque mille autres variétés de blé auparavant cultivées dans les champs helvétiques.

GRAINS DE MARQUE

Car, moins nombreuses et strictement standardisées, les semences ont désormais un nom dûment homologué, et protégé comme n'importe quelle marque de fabrique. Ainsi le veulent les lois des Etats de droit, et aussi la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales; préparée sous l'égide de la FAO, cette convention est entrée en vigueur le 2 décembre 1961 pour clore en beauté «l'Année des semences».
Dès lors que les variétés pouvaient faire l'objet d'une protection légale, les industriels allaient s'y intéresser, eux qui s'y connaissent mieux en marques et brevets qu'en traditions rurales. Et qui s'y connaissent surtout en marchés; or là, rien de mieux que les semences. Mieux que les plus prometteurs des sûrs produits alimentaires, avec une demande toujours renouvelée et même croissante en fonction de la démographie mondiale. Avec un admirable esprit de prospective, on a même prévu la parade pour le cas où la productivité accrue des variétés offertes entraînerait une diminution du volume des ventes: les semences ne se livrent pas seules, isolées comme des marchandises qui se suffiraient bêtement à elles-mêmes, défiant ainsi toutes les règles du marketing des «produits complémentaires». Non, les semences se vendent accompagnées: de recettes, de conseillers et surtout des engrais et des produits phyto-sanitaires composant la «pharmacie» de chaque variété. C'est qu'on ne manipule pas les espèces sans les affaiblir d'une manière ou d'une autre.

DE LA CHIMIE AUX SEMENCES

Du coup, on voit d'où viennent les nouveaux marchands grainiers: de la chimie. De la pétrochimie comme «Shell que gène», ou de la chimie pharmaceutique comme Sandoz, qui a poussé ces dernières années la diversification du côté toujours sûr de la croque, avec l'achat de firmes alimentaires (Wander, Wasa), et surtout avec le développement de sa division semences, distincte de la livraison agrochimie et nettement plus importante que cette dernière**.
En 1977, les ventes de semences de Sandoz ont atteint 464 millions de francs. En 1981, année exceptionnelle avec une progression de 55%, elles parviennent à 637 millions, soit 11% du chiffre d'affaires du groupe. On n'a plus retrouvé cette proportion depuis lors: en 1985, les ventes de semences ont tout de même passé le cap des 700 millions pour représenter 8,4% des ventes consolidées. Derrière ces chiffres, qui situent Sandoz dans le peloton de tête des «nouveaux grainiers» (P. R. Mooney), il y a toute une série de sociétés établies depuis longtemps dans le business des semences;

trois d'entre elles font partie du «Comité des semences Sandoz», établi en automne dernier pour coordonner les activités du groupe dans le secteur: Roger Brothers Seed Co. (fondée à New York en 1876, rachetée par Sandoz en 1975), leader dans le haricot et le maïs hybride; Northrup King Co. (1884, Minneapolis, 1977), grand spécialiste du sorgho hybride et fournisseur d'une large gamme de tournesol, soja et autres céréales; enfin Zaadunie B.V. (fin 18e siècle, Pays-Bas, 1980) qui livre en Europe 2000 variétés de légumineuses et de fleurs. Ces trois sociétés, qui assurent à Sandoz une position dominante sur le très important marché américain, ont leur propre réseau de succursales et représentations dans les principaux pays agricoles du monde industrialisé bien sûr.
La stratégie du groupe Sandoz est claire: diversification dans un secteur prometteur qui a pris, voici moins de vingt ans, une dimension industrielle, et où la recherche produit des résultats explosifs en terme de productivité sinon toujours de profit; un secteur aussi dont l'importance stratégique n'est pas à démontrer, et qui a de plus l'avantage de jouer les locomotives pour toutes sortes de produits agro-chimiques également fournis par la chimie bâloise. Le tout sous l'égide de la seconde révolution verte et de la lutte contre la faim dans le monde.

A L'ÉCHELLE MONDIALE

Car c'est bien à cette échelle que se situe l'enjeu: le contrôle des semences ouvre la porte au contrôle du système alimentaire mondial des continents en voie de développement comme des pays industrialisés, des grandes puissances planétaires comme des pays neutres. Bien sûr la Suisse, toujours prête à mettre en place un système autarcique, a ses propres greniers à semences de fruits et de cépages, de froment et bientôt de triticale (hybride entre le blé et le seigle); elle achète cependant une grande partie de ses variétés à l'étranger: colza, betteraves sucrières, pommes de terre, pois, orge, avoine, laitue, carottes, épinard, etc.
Simples faits que les planificateurs de notre approvisionnement en période de crise devraient prendre en compte, — à moins que Sandoz offre ses services pour un futur «plan-semences», par pur patriotisme s'entend bien, vu les dimensions cruellement réduites du marché suisse.

* Eve Siegenthaler: *L'érosion génétique*, Genève, Institut suisse de la Vie, 1985.
** Cf. *Sandoz-Gazette* N° 233, 3.1.1986.

(RÉTRO)PROSPECTIVE

Vingt ans plus tard...

Des intellectuels, des politiciens, des économistes, bref des hommes qui voient loin se mettent au travail et pensent «vingt ans plus tard». Que seraient alors le Pays de Vaud, l'homme, les activités, les structures politiques? Nous étions en 1966, ils pensaient 1986[1].
Aujourd'hui, nous pouvons reprendre les résultats de cette réflexion, annuaires statistiques à l'appui, et mesurer l'écart entre le probable et le réalisé. Nous pourrions alors émettre des «oh!» stupéfaits ou des «ah! ah! ah!» moqueurs et se dire que les auteurs de l'étude n'avaient pas su prévoir. Une formule possible, amusante peut-être, rapidement lassante sûrement. Car les auteurs de cette étude sous-entendaient qu'il n'y aurait «ni révolution, ni guerre, ni aucun autre bouleversement fondamental». Le choc pétrolier de l'année 74 n'a donc pas été prévu, encore moins ses effets. Une des limites de ce document qui n'est pourtant pas dénué d'intérêt.
D'abord, reconnaissons qu'il fallait faire preuve d'un certain courage pour se mettre ainsi à l'écoute du futur dans le but de le rendre «meilleur» et d'accepter que, vingt ans plus tard, on puisse vérifier les prévisions, chiffres en main.
Aujourd'hui donc c'est une autre lecture de «Vaud 1986» que nous vous suggérons: celle qui nous en apprend, paradoxalement, sur l'esprit de Vaud 1966 et celle qui met en évidence — indépendemment des circonstances — nos résistances au changement.

L'exemple de l'aménagement du territoire est significatif. Préoccupés par une progression démographique à l'image de celle des années soixante (0,7 à 1% par an), les auteurs prévoyaient une population de «7,2 millions pour 1986 et de 8 à 8,5 millions pour l'an 2000». D'où l'importance d'un certain nombre de mesures dans le domaine du territoire: «Le temps d'une *conception d'ensemble* est venu. Une construction isolée ne devra plus être la cause de l'établissement d'un plan de quartier, mais devra s'inscrire dans un plan d'urbanisme ou le susciter s'il n'existe pas. Bien plus, on ne pourra plus tolérer que chaque commune planifie son développement comme si le désert commençait à ses frontières. Une entente étroite devra s'établir entre les communes voisines. Elle portera non seulement sur les services d'exploitation, mais aussi sur les grandes options de l'urbanisation. A défaut, tous pouvoirs devront être donnés à l'Etat pour pallier le manque de coordination.»
Dans un tout autre domaine, toujours aussi actuel, l'idée du lancement d'une «banque industrielle», servant d'institution de financement destinée notamment à «pallier l'impossibilité pour les petites entreprises d'emprunter sur le marché des capitaux, ..., aider au financement de la recherche et du développement. De même que la certitude de l'existence, en 1986, d'un «rudiment de programme économique comportant la détermination de certains objectifs généraux, fixant... les grandes options de l'Etat... et recommandant aux communes et au secteur privé de se conformer dans la mesure du possible à certaines directives.»
A (re)lire donc pour se mettre à l'écoute du passé et mieux saisir le présent.

[1] «Vaud 1986 — Etude prospective», *Revue économique et sociale*, numéro spécial de la Société d'études économiques et sociales, Lausanne, novembre 1966.